Démarche formation professionnelle continue, faisons le pointmodule 2 : DPC à destination des organismes de formations avancés

Fiche technique

Secteurs
Tous secteurs

Public
Organisme de formation enregistré ODPC souhaitant développer son offre

Durée
1 jour

Organisme de formation
➔ FORMAVENIR

Lieux & dates

➔ **Groupe 1**
Arras
Le 4 septembre 2020

Interlocuteur Opco Santé

Chloé Demeyere
chloe.demeyere@opco-sante.fr

Contexte

Le DPC (développement professionnel continu), instauré en 2009 par la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires et affiné par la loi de modernisation du système de santé de 2016, est un parcours de formation imposé pour les professionnels de santé. (Code de santé publique chapitre IV).
Sa mission principale est d' « assurer le pilotage et le développement du dispositif de DPC pour l'ensemble des professionnels de santé quelque soit leur mode d'exercice ».
Le DPC, dispositif de formation réglementé accompagne ainsi les professionnels de santé dans leur obligation de se former en vue de contribuer à une constante amélioration de la qualité et de sécurisation des soins.
Dans le cadre de sa programmation régionale 2020, l'OPCO Santé souhaite accompagner ces professionnels dans leurs actions de DPC, afin de répondre aux différents enjeux de cette démarche active et tout au long de leur exercice professionnel.
De ce fait, il est tout aussi important d'impulser cette approche réglementée aux établissements concernés par l'offre salariés et employeurs, et de structurer également les organismes de formation qui dispensent ou qui ont le souhait de proposer dans leur offre des programmes de DPC.

Objectifs

- Valoriser l'offre DPC
- Faire évoluer leurs programmes en fonction des orientations prioritaires
- Connaître les spécificités (congrés, DU)
- Pérenniser la qualité de leur démarche en fonction des attentes de l'ANDPC et du ministère de la santé
- Etre force de propositions innovantes pour coordonner les parcours de soins
- Maîtriser le processus d'enregistrement, de complétude auprès de l'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu (ANDPC)

Prérequis

Attention, un questionnaire de positionnement sera à remplir au préalable sur une plateforme dédiée, celui ci permettra au formateur d'adapter au mieux ses cas pratiques.

Contenu

- Rappels autour de l'offre DPC (spécificités : congrès, DU, enjeux,…)
- Méthodes pour valoriser l'offre DPC et pérenniser la qualité de la démarche

- Le DPC : leviers d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins
- Présentations des nouvelles orientations nationales prioritaires du DPC (2020-2022)
- Actualisation de la procédure pour déposer une action ODPC
- Simplification du process en 2019 (formulaires de dépôt « types » pour chaque type d'actions…)
- Les modalités de contrôle de l'action